

LA LETTRE DE LA MAIRIE



Montreuil-sur-Epte

ÉDITO

La rentrée est là et chacun d'entre nous a repris ses activités la tête pleine de souvenirs de vacances ensoleillées.

Les enfants également ont repris le chemin de l'école et le 3 septembre, nous les avons accueillis avec leurs parents à l'école maternelle de notre village . Il y eut quelques pleurs mais qui ont été vite oubliés avec les copains et les copines dans la cour de récréation. Nous souhaitons une bonne année scolaire à tout ce petit monde ainsi qu'à leurs enseignantes. Les accueils périscolaires du matin et du soir sont bien en place et nous avons déjà enregistré plus de 40 inscriptions .

Pendant l'été , vos élus ont été mobilisés par les travaux de voirie dont certains sont encore en cours – délais supplémentaires dus à une pénurie de produits bitumineux et un manque de transporteurs. Normalement, tout devrait être terminé fin septembre ; seul le chantier d'enfouissement du réseau électrique est bloqué suite à une grève des personnels d'ENEDIS et nous espérons une reprise fin octobre.

Nous avons mis à profit le calme de l'été pour engager des classements administratifs et, surtout, grâce aux connaissances et au professionnalisme de Mme Régine PERSONNAT, notre secrétaire de mairie, une remise à niveau de tous nos contrats et des carrières de nos agents. Il découle de ce travail un certain nombre d'économies non négligeables en ces temps difficiles pour les finances publiques.

Nous allons très prochainement nous pencher sur le dossier de réhabilitation de notre église. Pour ce travail, nous avons à notre disposition un excellent dossier d'investigation du cabinet d'architecture TROUVÉ. Nous invitons toute personne curieuse de découvrir ce monument communal à consulter ce document en mairie. Après les choix que nous retiendrons en commission Patrimoine, il nous faudra monter un plan financier et rechercher les aides de la Région, du Département et du PNR . Le temps passe si vite et les délais administratifs sont si longs tant les démarches se complexifient qu'il est à craindre que nous n'ayons pas terminé le projet avant la fin de ce mandat . Cependant je sais déjà que les actuels élus sont prêts à s'engager dans cette entreprise au-delà de l'échéance constitutionnelle.

Bon courage à tous pour cette nouvelle année de travail et bonne chance à ceux d'entre vous qui sont à la recherche d'un emploi.

Nous restons à votre disposition et vous aiderons et vous conseillerons à chaque fois que vous nous solliciterez.

Votre Maire, J.P. JAVELOT

Site de la commune

Le site de la commune est maintenant pleinement opérationnel. Consultez-le régulièrement pour vous tenir au courant des manifestations à venir, des informations récentes et des activités de vos élus.

L'organisation des rubriques évolue peu à peu. Nous vous proposerons prochainement une page où les Montreuillois pourront échanger, vendre ou donner. Vous pouvez d'ores et déjà faire parvenir par mail à la mairie (mairiemontrouilept@orange.fr) vos propositions : meubles ou fournitures, fruits et légumes du jardin... N'oubliez pas de mentionner la façon dont vos "clients" pourront vous joindre : téléphone, mail, ou adresse. Nous vous rappelons que l'adresse du site est <https://montreuil-sur-eppte.fr>. Intégrez-la dans vos favoris !



Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique sera ouverte du 14 septembre au 16 octobre prochains. Vous pourrez rencontrer M. le Commissaire-enquêteur en mairie sans rendez-vous les

- vendredi 14 septembre de 14 à 17h
- samedi 29 septembre de 9h30 à 12h
- et mardi 16 octobre de 14 à 17h

. Vous pouvez également lui adresser un courrier directement adressé en mairie

Année scolaire 2018 – 2019

Organisation pédagogique

Ecole maternelle de Montreuil

Petits et moyens (22 élèves) : Mme Christèle GARGIULO

Moyens-grands -CP (23 élèves) : Mme Mélanie BASSON (Directrice - coordinatrice)

ATSEM : Mme Céline BASCOU

(Mme CHATAIGNIÉ a été mutée à Herblay)

Ecole primaire de Buhy

CP - CE1 (22 élèves) : Mme Maryline MORIN (Directrice)

Ecole primaire de La Chapelle

CE2 - CM1 (20 élèves) : Mme Sandra SOPHIYAIR

CM1 - CM2 (24 élèves) : Mme Caroline PÉNOT-LEMOINE (Directrice)

Horaires :

- Ecole maternelle de Montreuil : Matin : 8h25 / 11h40 Après-midi : 13h30 / 16h15
- Ecole primaire de Buhy : Matin : 8h15 / 11h30 Après-midi : 13h40 / 16h25
- Ecole primaire de La Chapelle : Matin : 8h45 / 12h Après-midi : 13h50 / 16h35

Organisation de l'accueil périscolaire :

- Matin de 7h30 à 8h15 : Mme Agnès BRIANÇON
- Soir de 16h15 à 19h : Mmes Agnès BRIANÇON , Sophie DUPRÉ, Céline BASCOU
- Études dirigées (lundi et jeudi) Mme Marina JAVELOT
- Accompagnement transports scolaires : Mme Sophie DUPRÉ

RPI BUHY – LA CHAPELLE en VEXIN – MONTREUIL sur EPTE :

111 élèves



L'agenda de Septembre-Octobre

MARDI 18 SEPTEMBRE : Réunion publique du Conseil communautaire de la Communauté de communes VEXIN VAL DE SEINE - Salle du Mil'Clubs à 20h

JEUDI 20 SEPTEMBRE : Soirée « Évasion » - MYSTÉRIEUSES PYRAMIDES - Henri LOFFET - Salle du Mil'Clubs à 20h30

DIMANCHE 14 OCTOBRE : Sortie des Seniors à Compiègne

MARDI 16 OCTOBRE : collecte des encombrants

JEUDI 18 et VENDREDI 19 OCTOBRE : Débroussaillage de l'Allée couverte de Copierres en collaboration avec le service départemental d'archéologie et le service Patrimoine du PNR

Nos amis les chiens

Compagnon de tous les jours, camarade de jeu des enfants, le chien est devenu un membre de la famille aimé et choyé par tous.

Cependant, il semble nécessaire de rappeler quelques règles concernant nos « toutous » qui, si nous les respectons, nous permettront de vivre ensemble sereinement.

- Divagation . Tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître est considéré en état de divagation. Il pourra alors être saisi et conduit à la fourrière où son maître devra aller le récupérer.
- Chiens dangereux. La détention de chiens susceptibles d'être dangereux (chiens de 1ère et 2ème catégories) est strictement encadrée - Se renseigner en mairie.
- Identification . Tout chien circulant sur la voie publique doit être muni d'un collier portant, gravés sur une plaque de métal, les nom et adresse de son propriétaire.
- Troubles du voisinage causés par des aboiements de chiens (Code de la Santé publique sur le bruit de voisinage) Les nuisances sonores causées par les aboiements de chiens sont envisagées par la loi comme pouvant constituer un trouble anormal de voisinage en portant atteinte à la tranquillité des habitants . C'est pourquoi les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants. La personne qui se prétend victime d'un trouble du voisinage consécutif à des aboiements de chiens doit en apporter la preuve par un procès-verbal de constat dressé par un huissier ou par des témoignages de voisins par attestations rédigées. Nous aurons alors l'obligation d'agir pour faire cesser les troubles du voisinage nés de ces aboiements mais nous privilégierons toujours un règlement amiable préalablement à toute sanction .
- Déjections . Nous bénéficions de suffisamment d'espaces libres pour éviter que les chiens ne fassent leurs besoins sur la voie publique et des sacs à déjections sont à votre disposition en mairie , alors soyons vigilants et responsables.



Enfin, n'oublions jamais que
« le chien est le seul être qui nous aime plus qu'il ne s'aime lui-même ».

Élections Européennes du 26 mai 2019



début d'année)

En France , les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

Pour pouvoir voter à Montreuil , il faut que vous soyez inscrit sur la liste électorale de notre commune. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre 2018 directement en mairie en présentant une attestation de domicile.

(Les jeunes gens qui ont eu 18 ans récemment sont inscrits automatiquement et recevront leur carte d'électeur-trice en

Élagages

Nous remercions les habitants qui ont entendu notre appel de juillet dernier et qui ont procédé ou fait procéder à l'élagage de leurs haies et arbustes en rive de la voie publique. Malheureusement, il reste encore des endroits où les végétaux sont gênants pour la circulation. Devrons-nous, après constat, faire exécuter ces travaux d'élagage aux frais des riverains ?

Nous espérons que non et que le bon sens et le civisme l'emporteront .

Travaux de voirie

Le chantier de la route du Vaumion est terminé à la satisfaction des usagers (mais, attention à la vitesse excessive : cette route est limitée à 80km/heure !)

La réfection de la route de La Chapelle sera réalisée à partir du mercredi 19 septembre par l'entreprise Eiffage et celle de la route du Clos Tracas le 20 septembre par l'entreprise TP Eure.

La fin des travaux rue du Ruisseau, chemin Nivard et impasse des Trois Marolles est prévue pour le 19 septembre (Entreprise DTP21).

Quant aux travaux d'enfouissement du réseau électrique (chantier ENEDIS - COLAS) rue François Foucard et rue du Ruisseau, ils devraient reprendre fin octobre suite à une réorganisation difficile, consécutive à un mouvement de grève des personnels en juin dernier. Par mesure de sécurité, nous avons exigé le comblement des fouilles en bordure de voie publique.

Villarceaux en sursis

Le jeudi 6 septembre dernier, Madame Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région Ile de France, avait convié les maires de la communauté de communes à une réunion d'information au domaine de Villarceaux en présence du député Antoine SAVIGNAT, du sénateur Alain RICHARD , de la Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise et du Président du PNR .

Après avoir reconnu l'aspect remarquable du site et son potentiel, Madame La Présidente a indiqué la volonté de la Région de « valoriser » et de « dynamiser » le domaine. Et, tout en précisant qu'il s'agissait là « du plan de la dernière chance », elle a informé les élus et responsables d'associations présents du lancement d'un projet muséal, culturel et touristique avec un appel dès le 31 octobre pour un choix le 15 février prochain. Les élus locaux seront associés, avec la Région et le Département, à l'élaboration du cahier des charges. Le groupe de sauvegarde du domaine, autour de Philippe LEMOINE, nouveau maire de Chaussy, a décidé de se mettre au travail sans tarder pour faire des propositions.

SECRETARIAT DE MAIRIE - HORAIRES D'OUVERTURE :
le mardi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 18h
En cas d'urgence , appelez le 01 34 67 61 68